

Budget—M. Gauthier (Roberval)

courage de réduire les taux d'intérêt afin de permettre aux consommateurs de ne plus payer de 30 à 40 p. 100 de plus pour ses biens de consommation; avec des prix à l'exportation doublés par les tarifs excessifs du gouvernement, avec les quotas sur les biens de consommation commandant la distribution de la production afin d'en assurer le prix le plus élevé, avec cet entêtement du gouvernement à ne pas vouloir octroyer les produits laitiers et alimentaires adéquatement afin que le producteur y trouve son prix de production plutôt que de l'obtenir en comprimant sa production et en la détruisant même, c'est pour toutes ces raisons que nous traversons une période d'économie très chancelante, et que nos problèmes sont aussi complexes et difficiles aujourd'hui. Ils sont devenus encore plus graves à cause de l'incapacité chronique du ministre de s'attaquer à la racine du mal, soit les taux d'intérêt excessifs qui sont la cause première de toute cette déconfiture économique. Je songe encore à la discussion que j'ai eue il y a plus de dix ans au Comité des finances, du commerce et des questions économiques, lors de la dernière révision de la loi sur les banques. Quand il s'est agi de supprimer tout plafond d'intérêt pour les banques à charte, je leur ai dit à ce moment que le Canada, à cause de ce geste irréfléchi, allait connaître une période d'inflation galopante jamais égalée. C'est bien ce que nous vivons aujourd'hui. Le gouvernement n'a rien fait pour corriger cette erreur. Je dirai plus, il a fait pire encore en permettant le dollar flottant. Il n'y a pas que le dollar qui flotte aujourd'hui. C'est toute notre économie qui est à la dérive pendant que notre dollar canadien coule à pic. Tous les hommes d'affaires sont à l'abordage pendant que notre nouveau ministre des Finances fait le clown sur le pont du navire en criant: Tout va très bien madame la marquise. A part le fait, bien entendu, que notre dollar ne vaut plus que 87c., nos marchés extérieurs devenus non concurrentiels, notre balance des paiements devenue sous-marine, nos industries trop pauvres pour se moderniser et vouées à devenir centres historiques, à part le reste, tout va très bien.

● (1702)

Dans son mini-budget, nous voyons poindre une lueur d'espoir. La seule mesure à mon sens qui attirerait ou aurait attiré un peu l'attention des Canadiens. Dans son discours, le ministre s'exprime en ces termes:

Les mesures à prendre doivent évidemment avoir un effet rapide, favoriser la consommation plutôt que les dépenses publiques. . . .

C'est ce qu'il dit, on verra plus tard.

C'est une réduction de la taxe sur les ventes au détail qui répond le mieux à ces critères.

Tout le monde sait pourtant que la taxe au détail appartient exclusivement aux provinces. Le ministre saute à pieds joints dans les champs exclusifs des provinces et leur dit: Me voici, je suis le grand chef fédéral. Et il continue sa fanfaronnade. Étant donné que les élections s'en viennent, je veux sembler faire un cadeau aux payeurs de taxes en ordonnant aux provinces de réduire leur taxe de vente au détail de 3 p. 100. J'en rembourserai une partie, mais les provinces devront combler la différence. Voilà le cadeau magnifique. En plus de pénétrer dans le champ de taxation des provinces par effrac-

[M. Gauthier (Roberval).]

tion, il leur demande d'en payer les frais. Écoutez ce que le ministre dit en s'adressant aux provinces:

Je leur ai offert de défrayer une réduction de deux points de leur taxe de vente pendant six mois.

C'est long, imaginez-vous! Pendant six mois, les politiques à long terme du gouvernement, six mois.

En contrepartie, je leur ai demandé de supporter le coût, soit d'un autre point de réduction pendant la même période, soit de la prolongation de la baisse de deux points pendant trois autres mois.

Et le ministre semble étonné du refus du Québec devant une intrusion aussi dévergondée. Est-ce que votre esprit fédéraliste nous a fait perdre tout sens commun de la Confédération canadienne? Savons-nous au moins ce qu'est aujourd'hui une véritable confédération composée de provinces autonomes, et jalouses de leur autonomie? Si nous voulons la survie du Canada, il va falloir sortir de notre État fédéral fort pour vivre une fois pour toutes la vraie, la réelle confédération qui commande l'intégrité et le respect des deux paliers de gouvernement. Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas réduit la taxe d'accise qui est dissimulée dans le prix de la marchandise, de sorte que personne ne la voit?

Pourquoi ne supprime-t-il pas la taxe sur les matériaux de construction? Pourquoi ne pas réduire même la taxe sur l'essence alors que cette taxe est chargée par les deux paliers de gouvernement? Il prend sa part sur la taxe sur l'essence, quand on dit aujourd'hui qu'on paie plus en taxes pour un gallon d'essence que pour l'essence même. Tout à l'heure, monsieur l'Orateur, on va proposer la fabrication de moteurs qui fonctionnent à la taxe plutôt qu'à l'essence, probablement que cela va être plus économique. Là au moins le gouvernement n'envahirait pas les secteurs réservés aux provinces puisque ces domaines relèvent exclusivement du gouvernement fédéral ou en partie. Le gouvernement pousse le ridicule encore plus loin. Il réduit temporairement la taxe de vente au détail de 3 p. 100 pour une période de six à neuf mois, mais il pose ce geste après avoir permis la hausse des taux d'escompte de la Banque du Canada à 8½ p. 100, ce qui signifie, monsieur l'Orateur, que le consommateur qui voudra économiser 3 p. 100 de taxes de vente au détail durant six mois sera obligé de payer 1½ ou 2 p. 100 de plus d'intérêt durant cinq, 10 et 20 ans pour pouvoir acquérir les biens offerts pendant ces six mois.

Voilà comment un gouvernement «roule» magistralement la population en lui donnant une souris pour lui faire payer un éléphant. Et le ministre ajoute qu'il faut que ce soit le consommateur qui, en dépensant plus, stimule l'économie au cours des six prochains mois. Le ministre établit à un milliard 100 millions de dollars les revenus de ces opérations. Ce dont je doute énormément. Mais même si c'était vrai, il en coûtera tout de même 300 millions aux provinces et seulement 800 millions au gouvernement fédéral dont 350 millions seront pris en rognant sur les prévisions des dépenses du Conseil du Trésor. Ce qu'il y a de plus tragique dans tout cela, c'est qu'on demande encore aux consommateurs de s'endetter davantage. Et l'exemple part de haut, monsieur l'Orateur, puisqu'en 1977-1978, le Canada s'endettait au rythme de 25 millions par jour, alors qu'en 1978-1979 on s'endettera au rythme de 31 millions par jour. Ça va bien. Comme on le voit, ça progresse, monsieur l'Orateur, mais vers la faillite totale.